

Techniques innovantes dans les systèmes de production :

Intégration des systèmes de Semis direct sous Couverture Végétale (SCV) dans les exploitations cotonnières

Face aux nombreux risques qui entourent l'utilisation massive des intrants (fumure minérale et pesticides chimiques) en production cotonnière en terme de coût et de pollution de l'environnement, et dans le but de maintenir durablement la fertilité des sols, de nombreuses alternatives sont proposées aux producteurs et à leurs organisations. Une de ces alternatives est le système de Semis direct sous Couverture Végétale (SCV). Il consiste en une couverture permanente du sol (paillis) et ne nécessite pas un travail préalable du sol avant la mise en place des cultures.



Semis direct du maïs sur paillis d'Aeschynomene

Les SCV ont été expérimentés aux Etats-Unis vers la fin des années 50 avant de connaître une adoption massive dans ce pays entre les années 70 et 80. Depuis, beaucoup d'autres pays dont le Brésil, l'Argentine et l'Australie les ont adoptés. En Afrique, des expérimentations de SCV se déroulent au Cameroun, au Burkina-Faso, à Madagascar et au Tchad depuis la fin des années 90 et connaissent des taux d'adoption variables selon les pays.

Au Bénin, des expérimen-

tations ont eu lieu sur différents sites dans les communes de Savè et Dassa sous la conduite de l'équipe Recherche-Développement (R-D/INRAB) basée à Savè.

L'atelier de Maroua a permis aux chercheurs en charge des expérimentations de SCV en Afrique et ailleurs dans le monde de présenter leurs résultats à leurs pairs et de recueillir les avis de ceux-ci pour des améliorations futures.

Organisée par l'AIC sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), la restitution des résultats de cette rencontre qui s'est déroulée au Centre d'Affaires Gbéka de Cotonou le 30 Juillet 2008 a permis

SOMMAIRE

Intégration des systèmes de Semis direct sous Couverture Végétale (SCV) dans les exploitations cotonnières (Pages 1 et 2)
Point de la campagne cotonnière 2008-2009 (Pages 2 et 3)
Réunion du Bureau Exécutif de l'AIC: Toutes les dispositions seront prises pour que la commercialisation du coton graine de la campagne 2008-2009 se déroule dans les meilleures conditions possibles (Pages 3 et 4)
Quelques dates à retenir (Page 4)

AIC-Infos

Conçu et réalisé par le Service Information, Communication et Documentation de l'AIC

Zone des Ambassades
061 BP: 18 Akpakpa, Cotonou
Tél: (229) 21 33 97 16
(229) 21 33 23 49
Fax: (229) 21 33 97 15
E-Mail: aic@intnet.bj
Site Web: www.aicbenin.org

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD)



Jeunes plants de maïs sur un sol qui a précédemment reçu du mucuna

de sensibiliser à nouveau les producteurs de coton, leurs organisations et les partenaires du secteur agricole de la nécessité d'adopter cette technologie. Des expériences menées par l'équipe R-D de Savè dont le chef de file est Monsieur Firmin AMADJI ont conduit, sur financement du projet d'Amélioration et de Diversification des Systèmes d'Exploitation (PADSE), à la publication d'une plaquette de 80 pages qui recense les différentes applications sur les cultures comme l'igname, le maïs, l'arachide, le manioc et le riz. Les précédents culturaux sont souvent des plantes améliorantes qui permettent aussi un contrôle efficace des mauvaises herbes. Il s'agit du Mucuna pour le maïs, de l'Aeschynomene pour l'arachide, du Stylosanthes pour le manioc et le riz et du Gliricidia pour l'igname. Pour élargir la gamme des plantes améliorantes disponibles, les chercheurs ont ramené du Cameroun d'autres variétés de légumineuses et de graminées qui sont conservées sur différents sites à Savè.

A la question de savoir si le SCV peut s'appliquer à la culture du coton, M. F AMADJI qui a pris part à l'atelier du Cameroun pour le compte de l'INRAB a indiqué que «le SCV ne s'applique pas à une culture particulière, mais intègre le système de production de l'exploitation». Son introduction nécessite que l'ensemble des itinéraires techniques des cultures de l'exploitation soit revisité du point de vue protection phytosanitaire, lutte contre les adventices, fertilisation, mise au point des appareils et des machines agricoles etc. A court terme, il faut introduire la production de haies vives pour la protection des champs en SVC, exécuter un programme minimum en vue de la production des semences des plantes améliorantes, intégrer les préoccupations de promotion de l'agro-élevage (disponibilité du fourrage, prélèvement raisonnable du fourrage, production de fumier), identifier et imposer des méthodes de lutte contre les feux de brousse sur jachères améliorantes etc.

Point de la campagne cotonnière 2008-2009



Les participants à l'atelier de Ouidah

La réunion trimestrielle de concertation est le cadre idéal pour les acteurs opérationnels de la filière coton de présenter leur rapport trimestriel. Chaque structure vient en effet avec son rapport qui fait le point de ses activités du trimestre écoulé et fait des projections sur le trimestre qui commence. Les informations fournies concernent la pluviométrie, les superficies emblavées et la mise en place des intrants (semences, herbicides, fumure et autres produits phytosanitaires).

La pluviométrie

La pluviométrie a été caractérisée par une variation qui semble confirmer les tendances de la campagne 2007-2008 : rupture des pluies entre la première et la deuxième décade de Juin ; reprise générale des pluies à partir de la troisième décade. Il a été enregistré à la date du 20

juillet 2008 une hauteur d'eau moyenne de 552,72 mm en 33 jours du premier Janvier au 20 Juillet 2008. Cette moyenne reste supérieure à celle de 2007 et 2006 qui étaient respectivement de 498,02 en 31 jours et 399,22 en 25 jours pour la même période. La Zone Nord a été plus arrosée cette année que pendant les deux dernières années pour les mêmes périodes de référence. Dans la Zone centre par contre, la tendance est presque la même.

Point des semis

Dans la Zone Nord, les semis ont démarré au cours de la troisième décade de Mai (21 au 31). La rupture des pluies observée presque dans toute la Zone à partir de la première décade de Juin a ralenti le rythme d'accroissement des emblavures pendant au moins dix (10) jours. Il a été enregistré par endroits, le flétrissement des plants, ce

Tableau N° 1: La pluviométrie au 20 Juillet 2008 comparée à l'année 2007

ANNEES	2007		2008	
	Hauteur	NB JR	Hauteur	NB JR
BORGOU-ALIBORI	482,72	30	513,37	27
ATACORA-DONGA	477,74	28	514,75	30
ZOU-COLLINES	395	24	505,3	33
MONO-COUFFO	657	43	631,45	46
OUEME PLATEAU	477,63	31	598,71	31
BENIN	498,02	31	552,72	33

Source: CeRPA

qui a obligé les producteurs à faire des resemis et parfois la reprise complète des semis sur de grandes superficies. Ce phénomène qui devient depuis deux campagnes cyclique, agit négativement sur l'atteinte des objectifs de campagne. Dans la Zone Centre, l'installation des pluies a connu du retard,

Mono-Couffo et Ouémé-Plateau) est encore à 9.193 ha, soit en moyenne 16% de leurs prévisions.

La mise en place des intrants

C'est à l'issue du Conseil des Ministres du 19 mai 2008 que le processus

semences a été assurée à bonne date par la Cellule de Coordination des Activités Semencières (CCAS) de l'AIC. Le taux de couverture en semence est en moyenne de 127,7%. Le taux de couverture le plus fort (152,65%) est enregistré dans l'Atacora et le plus faible (100%) a été enregistré dans l'Ouémé et le Mono. La quantité totale mise en place (9.564 tonnes) peut servir à emblaver 382 560 ha à raison de 25kg/ha.

Les herbicides

Les herbicides Callifor G et Kallach ont été mis en place uniquement dans la Zone Nord où des demandes ont été exprimées. Les taux de mise en place sont respectivement de 57,26% et 52,66% par rapport aux besoins exprimés.

La fumure

Les besoins exprimés en NPK et en Urée en rapport avec les superficies prévisionnelles sont respectivement de 65.753,65

tonnes et 22.135 tonnes. Au 31 juillet 2008, le niveau atteint par la mise en place est de 40.578,95 tonnes pour le NPK et 13.316,65 tonnes pour l'Urée soit respectivement 61,71% et 60,16%. La mise en place se poursuit particulièrement dans la Zone Centre où les semis doivent se poursuivre jusqu'au 10 Août 2008.

Les pesticides

Comme les engrais, la mise en place des insecticides est très avancée dans la Zone Nord comparativement à la Zone Centre où les taux de mise en place varient entre 0% et 5%. Dans la zone Nord, l'Alibori a déjà reçu la totalité de ses besoins en Endosulfan et 76,70% de Tihan (1^{er} et 2^{ème} traitements). Les produits des autres traitements se mettent en place progressivement. Signalons que la plupart des produits sont déjà disponibles dans les magasins des IDI au niveau des Communes.

Tableau N° 2: Les semis au 31 juillet 2008

Départements	Campagne 2007-2008			Campagne 2008-2009		
	Prévisions	Semis (ha)	Taux de réalisation (%)	Prévisions	Semis (ha)	Taux de réalisation (%)
Borgou-Alibori	225 000	150 961	67,09	202 000	154 091	76,32
Atacora-Donga	66 850	39 612	59,26	50 000	40 566	81,13
Zou-Collines	53 000	21 036	39,69	40 000	3 997	10
Mono-Couffo	12 000	6 500	54,17	12 000	4 712	39,27
Ouémé-Plateau	6 000	2 757	45,94	6 000	484	8,06
Bénin	362 850	220 866	60,87	310 000	203 850	65,76

Source: CeRPA et CSPP

ce qui n'a pas permis aux cultures vivrières de boucler complètement leur cycle végétatif, retardant ainsi la mise en place des parcelles de coton.

A la date du 31 Juillet 2008, le niveau atteint par les emblavures est de 203.850 ha, soit un taux de réalisation de 65,76%. La Zone Nord (Borgou-Alibori et Atacora-Donga) a fait 194.657 ha, soit en moyenne 77% de leurs prévisions. La Zone Centre (Zou-Collines,

d'appel d'offres pour la fourniture des intrants coton a été définitivement bouclé avec l'annonce des prix de cession aux producteurs qui prend en compte la demande de subvention sollicitée auprès du Gouvernement. Ce dénouement tardif a eu pour conséquence un léger retard dans le processus d'approvisionnement des producteurs.

Les semences

La mise en place des

Réunion du Bureau Exécutif de l'AIC

Toutes les dispositions seront prises pour que la commercialisation du coton graine de la campagne 2008-2009 se déroule dans les meilleures conditions possibles

Le Bureau Exécutif (BE) de l'AIC s'est réuni le mardi 12 Août 2008. Cinq (5) points étaient inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit de :

- 1/ Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion ;**
- 2/ Examen de l'état d'avancement de la campagne 2008-2009 et mesures idoines à prendre ;**
- 3/ Examen du dossier de renouvellement des Conseil des familles professionnelles ;**
- 4/ Examen des dossiers relatifs à la réforme du secteur agricole ;**
- 5/ Divers**

Compte rendu de la dernière réunion

Tout juste après le mot d'ouverture par le Président, la parole fut donnée au Secrétaire Général pour lire le compte rendu de la réunion du 20 mai 2008. Le texte fut adopté sans amendements.

Etat d'avancement de la campagne 2008-2009

Le point fait par le Secrétaire Permanent sur l'Etat d'avancement de la campagne a suscité chez les élus beaucoup de commentaires. En effet, les chiffres fournis aussi bien par les CeRPA que



M. ZOROBURAGUI Séro, Président de l'AIC

par la CSPR montrent que les superficies emblavées ne permettent pas d'atteindre la production de la campagne 2007-2008. Sur une prévision de 310.000 ha, le point au 31 juillet présente une réalisation de 203.850 ha contre 220.866 la campagne précédente à la même période. Dans les départements de l'Alibori et de l'Atacora, les prévisions ont été très approchées. Elles ont été atteintes dans certaines communes et dépassées dans d'autres. Les niveaux d'atteinte des prévisions dans les communes de ces deux départements varient entre 90% et 102%.

Dans les départements du Borgou, de la Donga, du Zou-Collines, du Mono-Couffo et de l'Ouémé-Plateau, la situation est catastrophique. La commune de N'Dali qui avait réalisé plus de 2.500 ha en 2007-2008 n'a atteint que 500 ha contre une prévision de 5.000 ha. A Pèrèrè où on s'attendait à plus de 6.000 ha, seulement 60 ha ont été réalisés. Toute la Zone Centre (Zou-Collines, Ouémé-Plateau et Mono-Couffo) n'a emblavé que 9.193 ha contre une prévision de 58.000 ha soit un taux de réalisation de 16%.

Avec ce faible niveau atteint par les emblavures, il faut

s'attendre à une production largement en dessous des réalisations de la campagne 2007-2008 qui n'était déjà pas une campagne de référence en matière de performance du Bénin en production cotonnière. Les raisons évoquées sont multiples. Les caprices de la pluviométrie n'ont fait que ralentir les semis en Zone Nord sans les empêcher. Dans la Zone Centre par contre, le retard des pluies n'a pas permis aux cultures vivrières de vite boucler leur cycle pour libérer les champs pour le coton. Mais il n'y a pas eu que cela. Les dettes internes communalisées et surtout le recrutement par le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) de nombreux producteurs pour la culture du maïs et du riz ont provoqué leur désaffection au niveau des OP cotonnières. Le PUASA leur offre en effet des avantages (prise en charge de l'essouchage, du labour et la fourniture à crédit des intrants spécifiques) qu'ils n'ont pas au niveau de l'AIC.

Cette présentation a suscité de nombreux commentaires au terme desquels le BE a instruit le Secrétariat Permanent de l'AIC pour que soit élaborée en urgence une proposition d'actions concrètes assortie de budget pour aboutir à une production de 300.000 tonnes et

plus de coton graine au titre de la campagne 2009-2010.

Renouvellement des Conseils

Les mandats des trois conseils des familles professionnelles membres de l'AIC sont arrivés à terme. Les décrets N° 232, 233 et 234 du 18 Mai 2006 portant création de ces conseils fixent également les conditions de leur renouvellement. Le Secrétariat Permanent de l'AIC a été instruit pour rassembler les documents nécessaires et élaborer un programme de renouvellement qui tienne compte du renouvellement des bureaux au niveau des Groupements Villageois de Producteurs de Coton (GVPC) à la base. Ce programme devra être envoyé à chaque Conseil pour exécution et aux structures concernées (CeRPA, DPLR) pour le suivi.

Réforme du secteur agricole
L'AIC n'a pas été associée à l'Atelier de Validation du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole qui s'est déroulé du 28 au 30 Juillet 2008 à Cotonou. L'inquiétude des acteurs réside dans le fait que le coton est jusqu'à nouvel ordre, la filière la mieux organisée au Bénin et qui procure à l'Etat des revenus substantiels. Cette marginalisation des acteurs de la filière coton dans un dossier qui fait déjà l'objet de requêtes de financement

après des bailleurs de fonds est assimilée à une mauvaise compréhension du mot «Diversification» qui est au centre de la nouvelle stratégie.

Divers

En divers, plusieurs sujets ont été évoqués dont la question récurrente du fonctionnement des Conseils des producteurs. Il s'agit de revoir la clé de répartition des fonds destinés au financement des fonctions critiques pour en dégager un forfait pour le fonctionnement des conseils. A cet effet, il a été retenu que les frais de prestation des OP au titre de la campagne 2006-2007 soient payés, de même que la part qui revient aux structures faïtières des OP.

Après analyse des documents présentés par le PDG de la Société Sino-Bénoise de transformation du coton, le BE a déclaré que cette compagnie ne réunissait pas toutes les conditions pour faire partie des acteurs de la filière coton du Bénin. En conséquence, la commercialisation du coton graine produit sur le territoire du Bénin se fait par un seul et unique mécanisme : celui de la CSPR qui permet la récupération à la source du crédit intrants et des autres frais à la charge des producteurs pour le compte des fonctions critiques.

Quelques dates à retenir

Activités programmées pour le Mois d'Août 2008

7-8/08/2008	Formation des agents de terrain pour l'enquête de référence du programme WACIP
11-18/08/2008	Collecte des données de référence de WACIP
25/08-15/09/2008	Recensement des superficies et des producteurs de coton au titre de la campagne cotonnière 2008-2009